

« *Je suis trop content de moi, Monseigneur,
pour que vous ne le soyez pas un peu vous-même* »

Le 24 novembre 1768. Dumas au ministre

Au dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne à Montauban, cote 20J-130

Par la Boudeuse. N°2.

Le 24 novembre 1768

Monseigneur,

La flûte du Roi *l'Ambulante* partie le 4 avril dernier pour aller traiter des esclaves à Mozambique rentra dans ce port le 22 octobre, n'ayant à bord que huit Noirs pour le compte du Roi. Voila des esclaves bien chers. J'avais bien prévu que cette expédition ne serait pas très fructueuse, mais le vaisseau pouvant embarquer 6 ou 700 Noirs, j'espérais au moins qu'il nous en porterait 2 ou 300. J'ignore absolument, Monseigneur, la cause d'un tel événement : M. de Clonard [Clouard] en me rendant compte de son voyage ne me l'a point expliqué ; il est vrai qu'il n'était pas chargé de l'opération, mais je crois qu'il pouvait et qu'il aurait dû l'éclairer.

Dans l'extrême sollicitude où cet événement m'a jeté, j'ai questionné, j'ai pressé M. de Clonard, point de lumière : je lui ai demandé copie de son journal, il m'a remis le 31 octobre le précis de son voyage daté du 28 du même mois dont je joins ici copie. Nouveaux efforts de ma part pour être mieux instruit, et M. de Clonard m'a enfin remis le 11 novembre une feuille contenant ses réflexions sur cette traite dont copie est sur la même feuille.

J'ai reçu du Sr Panon, supercargue sur ce vaisseau, encore moins d'éclaircissement ; outre que cet homme est fort borné, il avait sans doute ses raisons et ses instructions pour ne m'en pas dire davantage. M. Poivre, avec qui j'ai eu une conférence sur ce voyage manqué et ses conséquences, le 25 octobre en présence de M. le Baron de St Mart, ne m'en a point expliqué la cause ; enfin le 29 octobre je lui ai fait demander par M. le Baron communication du journal du supercargue, il a répondu qu'il ne l'avait pas encore, et qu'il m'en ferait remettre une copie dès que le Sr Panon le lui aurait remis. Je n'ai point compté là-dessus et je n'en ai pas entendu parler depuis.

Cependant, Monseigneur, à l'arrivée de cette flûte le bruit se répandit qu'elle était chargée de 300 Noirs appartenant à des particuliers, dont la majeure partie avait été débarquée sur la côte, la nuit du 22 au 23 octobre ; il me fut donné des avis et des indications sur les lieux où il en avait été fait dépôt. En conséquence je fis partir divers détachements la nuit du 23 au 24 octobre pour aller faire capture de ces Noirs dans les lieux indiqués ; deux desquels saisirent effectivement l'un 18 Noirs, et l'autre 6 ; le troisième détachement fut découvert et manqua son coup ; il allait chez le Sr Le Roux où j'avais été averti qu'il avait débarqué 196 Noirs, ce qui est demeuré sans preuve puisque la capture n'en a pas été faite.

Je donnai sur le champ avis à M. Poivre de la découverte que j'avais faite, et des Noirs qui avaient été arrêtés, mais M. le Baron de St Mart était déjà venu chez moi me déclarer que les 18 Noirs arrêtés chez M. Bonnamour, à la Montagne Longue, et les 6 arrêtés chez le Sr St Jean, en sa maison du port, lui appartenaient, pour les avoir fait acheter de la mestranche du vaisseau et les avoir payés comptant. Dans la conférence que j'eue avec M. Poivre il fut décidé qu'il serait dressé procès-verbal et fait saisie en forme des Noirs en question, et qu'ensuite il en serait accordé mainlevée à M. le Baron de St Mart dont il vous serait rendu compte. Je n'ai point entendu parler de cette affaire depuis.

J'espère, Monseigneur, que vous approuverez la conduite que j'ai tenue en cette occasion, et que vous jugerez que je n'ai pas pu faire mieux : mais j'y ai mis la forme par laquelle on assurerait le service du Roi s'il pouvait être assuré dans cette partie du monde.

Il est marqué dans le journal commun tenu entre M. Poivre et moi à notre arrivée, que nous donnerions des instructions communes aux capitaines de vaisseaux et à l'homme chargé de la traite, M. Poivre n'a jamais jugé à propos d'exécuter cet article. Cependant je n'ai jamais manqué de faire porter à M. Poivre, copies à mi-marge, les Instructions que j'ai données aux officiers militaires. Je joins ici, Monseigneur, celles que reçut M. de Clonard à son départ ; mais M. Poivre ne me communiqua pas plus les Instructions qu'il donnait au supercargue que celles qu'il avait données au régisseur des traites de Madagascar, et je ne suis pas mieux instruit des comptes qui lui ont été rendus au retour. Cependant, Monseigneur, le gouverneur portugais dans sa réponse à une lettre que je lui avais écrite par le navire particulier *le Montmartel*, en lui renvoyant quelques esclaves fugitifs de Rio-Janeiro arrivés ici par le bateau du Roi *l'Etoile du matin*, s'explique en ces termes.

On voit par là que la poudre et les fusils sont les seuls articles de contrebande, tous les autres y sont marchands, et nous avons particulièrement 4000 piastres gourdes sur le vaisseau qui au moins devaient être employées. Une nouvelle preuve que tous les articles servant à la traite sont d'un débit permis à Mozambique, c'est que le supercargue a vendu presque toute sa cargaison en piastres, ou en échange d'autres effets apparemment nécessaires dans les magasins du Roi ; ceci est un fait, mais tout est mystère pour moi.

Par ma dépêche n°17 de l'expédition du navire de la Compagnie *la Paix* qui traite de l'approvisionnement de cette colonie, j'ai eu l'honneur de vous annoncer un mémoire détaillé que le Sr Amat m'avait promis sur les voyages annuels que pourrait faire une flûte du Roi dans les différents comptoirs français ou étrangers qui produiraient ici une circulation avantageuse et bénéfice [*sic*] à la Caisse. Ce mémoire m'a été remis, mais il n'est pas satisfaisant et son auteur m'a paru très insuffisant sur cette matière.

C'était trop peu, Monseigneur, que la flûte du Roi *l'Ambulante* fit un voyage de 7 mois à pure perte, et que la traite de Mozambique sur laquelle M. Poivre a toujours paru beaucoup plus compter que sur celle de Foulepointe ne nous donnât point d'esclaves, il fallait encore qu'en s'écartant des ordres que j'avais donnés au capitaine, sa relâche au retour se fit à Foulepointe, et ruinât les mesures prises avec autant de sagesse que de dextérité pour amener les naturels du pays à traiter les esclaves en marchandises. Cette flûte ayant mouillé à Foulepointe, le supercargue voulut y traiter : le régisseur des traites qui avait des ordres précis pour l'interdiction de toute traite en piastre et pour traiter sans concurrence s'y opposa. Mais les Noirs furent bientôt instruits qu'il y avait 1000 piastres à bord, leur résistance à traiter les esclaves en marchandises déjà vaincue par l'adresse et l'habileté du Sr Glemet et de ses interprètes reprit sa première force, et toute espérance de traiter des esclaves en marchandises dans le cours de cette année se perdit. Il faut observer ici que les 24 Noirs qui ont été capturés sont Malgaches, et ont, par conséquent, été traités dans cette relâche, certainement en piastres, car dans un tel événement il n'a pas été possible de les traiter autrement.

Tout a concouru, Monseigneur, à rompre les mesures que j'avais prises pour établir le poste selon le plan économique conçu et arrêté par vous avant notre départ. Le navire de la Compagnie, le *Mascarin* allant à Pondichéry a relâché en même temps à Foulepointe, la corvette *l'Heure du Berger* n'en était point encore partie et *la Normande* y arriva dans ces circonstances. Le navire de la Compagnie traita des esclaves malgré les défenses qui lui furent signifiées, il fut traité quelques domestiques par les autres vaisseaux, et le tout en piastres.

Il ne faut pas imputer à M. de Clonard de n'avoir pas été mouiller à Pombetoc et Massily¹, comme ses instructions le portent, car les mêmes instructions lui prescrivent d'aller dans les lieux où le supercargue jugera qu'il pourra faire la traite la plus abondante. Cet événement plus funeste à cette colonie que le mauvais succès même de la traite de Mozambique, a sans doute sa cause dans les Instructions de M. Poivre au supercargue, mais, Monseigneur, lorsqu'on veut rappeler les faits pour les analyser et les comparer, il est aisé de trouver le nœud de toute cette intrigue. On voit dès le principe M. Poivre toujours appliqué à éloigner mes idées du poste de Foulepointe, et à les fixer sur la traite de Mozambique, comme la plus utile et la plus certaine. Les vaisseaux du Roi employés à Mozambique et au Fort Dauphin, il ne devait plus nous en rester pour aller établir la traite à Foulepointe ; de là devait

¹ Massily ou Massailly est un port situé dans la baie de Bombetok/Pombetok/Bombetoc/Pombetoc sur la côte Nord-Ouest de Madagascar. Les instructions indiquaient cette destination uniquement pour tromper les autorités du Mozambique, il n'était pas prévu de s'y rendre (Journal Dumas 29 mars).

résulter de livrer cette partie de Madagascar à une société d'armateurs particuliers. Quand on considère l'effort que fit M. Poivre lorsqu'il fut question de déterminer cette opération selon ses vues personnelles la vérité se montre toute nue, et la clarté l'environne lorsque l'on voit ensuite les entraves, les difficultés, les contradictions qu'il mit dans les Instructions qu'il donna au Sr Glemet, les soins et les mesures qu'il prit pour que je n'en eusse point de connaissance.

Il est maintenant superflu, Monseigneur, de vous adresser les pièces volumineuses et multipliées, justificatives de tout ce que j'écris. Il y a déjà longtemps que vous avez pris un parti et il ne m'est pas permis de douter que les comptes mêmes que M. Poivre vous a rendus et vous rendra ne justifient ceux que j'ai l'honneur de vous rendre, comme il ne m'est pas permis d'ajouter foi aux bruits qu'on s'est appliqué à répandre depuis l'arrivée du navire particulier *l'Heureuse* mouillé dans le port le 12 du courant, que vous aviez désapprouvé toute ma conduite et que vous me retiriez votre confiance. Je suis trop content de moi, Monseigneur, pour que vous ne le soyez pas un peu vous-même.

Le manque d'esclaves et le besoin pressant de main-d'œuvre nous a fait prendre le parti, dans les circonstances que je viens d'expliquer sur la traite de Foulepointe, de faire fléchir pour un moment la loi prohibitive des piastres, et cette résolution a été prise entre M. Poivre et moi sur l'avis même du régisseur des traites qui n'espère pas moins d'amener les naturels du pays à traiter en marchandises, changement qui eut été opéré cette année sans cette complication d'événements fâcheux, et qu'il se flatte d'exécuter un peu plus lentement. Mais que sont 4000 piastres ? J'avais compté sur le produit de la cargaison de *l'Ambulante* vendue à Mozambique, j'en ai fait parler à M. Poivre par M. de St Mart et par M. de Tromelin. Il leur a dit oui et ensuite non.

Je ne doute pas Monseigneur, que dès qu'il sera arrivé un intendant nous ne trouvions des mesures sûres à prendre pour nous procurer promptement le nombre d'esclaves sans lequel cette colonie ne peut jamais être mise en sûreté ; il n'y aura que le temps de perdu, mais cette perte est cruelle et serait irréparable si la guerre venait à se déclarer.

J'ai vu avec beaucoup de peine que le navire *l'Heureuse* est chargé de farine pour le compte du Roi ; il nous arrive des subsistances tandis que nous n'avions besoin que de consommateurs. Il nous reste une partie de la récolte de l'année passée, quoique les pluies continuelles aient fait beaucoup de tort à la récolte de blé de l'Isle de France, elle sera encore plus abondante qu'elle n'a jamais été parce que tous les habitants avaient forcé cette plantation, et M. de Bellecombe me marque que jamais la récolte de Bourbon n'a été si belle. Il ne nous manque que des magasins et des consommateurs.

Mais, Monseigneur, tous les détails sont maintenant superflus, toutes les parties de l'administration ont été traitées dans mes dépêches précédentes, excepté celles dont M. Poivre s'est réservé la connaissance exclusive. Vous êtes maintenant pénétré des grandes vérités que j'ai eu l'honneur de mettre sous vos yeux ; les auteurs du projet que j'ai dévoilé auront contribué par leur démarche à mettre ces vérités dans leur plus grand jour : si le mensonge avait prévalu sur elles, si votre religion avait pu être surprise jusqu'à ce point, le malheur serait grand pour moi, mais il serait beaucoup plus grand pour cette colonie dont la destination serait absolument manquée, et les vues que le gouvernement peut porter plus loin par ce point intermédiaire, perdues pour toujours.

Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

Signé Dumas

* * *